

# LE MOT DU PRÉSIDENT



Cette année 2023 est marquée par de nombreux phénomènes qui ont et entraîneront des conséquences sur le fonctionnement de nos entreprises. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat reste votre interlocuteur privilégié pour toutes les questions que vous pouvez vous poser.

En effet, l'arrêt des dispositifs d'aides publiques liés à la crise sanitaire, l'inflation et la crise énergétique avec en point de mire ces derniers mois, la hausse des prix du carburant et de l'énergie, des difficultés d'approvisionnement en matières premières et des pénuries de main-d'œuvre, sont autant de raisons qui alertent sur la situation économique désormais jugée préoccupante pour bon nombre de secteurs d'activité.

Sans verser dans le catastrophisme, les problématiques pour lesquelles je suis engagé depuis plusieurs mois pourraient nous impacter avec notamment la dynamique des défaillances d'entreprises qui pourrait s'accélérer en 2023 après avoir été anormalement basse.

Pour aider les entreprises à passer le cap et à trouver des solutions concrètes, l'État a mis en place plusieurs aides financières.

De son côté, la CMA continue d'être fortement mobilisée aux côtés des entreprises et sur tout le territoire.

Nos conseillers spécialisés sont à votre écoute pour faire le point sur la situation de votre entreprise, vous informer sur les dispositifs d'aides et vous accompagner dans vos démarches, vérifier votre éligibilité et travailler à l'optimisation de vos consommations pour limiter l'impact de vos factures.

Nos interventions ne pourraient se faire sans l'aide de nos partenaires, qui œuvrent à nos côtés pour apporter aux entreprises tout leur soutien.

Alors, n'attendez plus ! Faites appel à votre CMA !

**Jean-Luc HELBERT**  
Président de la CMA Puy-de-Dôme